2001 Un procès public de la vache folle, quand le théâtre vient défendre la démocratie en danger

Sylvie Cognard, médecin généraliste

Il faisait beau en Bretagne. On avait décidé de faire le procès de la vache folle, empoisonnée par des farines animales. Quels choix avaient entraîné la contamination des troupeaux ? Comment étaient intervenus les pouvoirs publics, les administrations, les producteurs et leurs syndicats, la distribution, l'industrie agroalimentaire, la presse, les citoyens, les experts ? Pour comprendre comment nous en étions arrivés là, nous avions décidé de confronter les avis des différents protagonistes. Parmi les acteurs du désastre invités : un couple d'éleveur bio qui avait dû faire abattre tout son troupeau, un éleveur de la Confédération Paysanne, un syndicaliste de la FNSEA, un chercheur de l'INRA, deux vétérinaires, institutionnel et libéral, un boucher bio, des usagers UFCV, une mairesse qui s'occupait de la cantine des écoles de sa commune, etc.

Patrice avait eu l'idée de mettre en scène un débat citoyen en deux parties. D'abord, deux jours de confrontations, qui représentaient en quelque sorte l'instruction judiciaire, puis un spectacle sous forme de procès pour « non assistance à démocratie en danger ». Didier avait écrit le synopsis, les « parisiens » avaient travaillé leurs textes, chacun écrivant sa partie, puis il y eut une répétition générale de dernière minute.

Patrice en juge impassible, Didier en procureur incisif, Anne et Elisabeth en avocates de la défense, étonnées de leur propre facilité à justifier l'injustifiable, Jean-Louis en banquier et aussi en camionneur transportant des farines, Marianne dans un numéro de témoin masqué sous la protection rapprochée d'un gendarme et bien d'autres dont j'ai oublié les rôles. Certains des participants au débat, avaient également accepté de jouer leur propre rôle sur la scène. Le témoignage du jeune éleveur bio avait été un moment très fort en émotion, le seul pour lequel nous avions plutôt eu envie de pleurer que de rire. La démocratie avait été fabriquée avec un mannequin de couturière en fil de fer habillé par Malou et Renée, des costumes avaient été dégotés je ne sais où. C'était de l'impro, mais de la bonne ! C'était proprement jubilatoire. J'avais eu grand mal à contenir un fou rire tenace en montant sur la scène en tant que juré, d'autant que les autres étaient tous aussi hilares que moi, malgré les rappels à l'ordre de Jacques, président du Jury, réclamant sérieux et impartialité. Il s'agissait d'un procès d'assises ! Les discussions ont révélé la chaîne des responsabilités de chacun et ses « bonnes raisons » de faire ce qu'il avait fait. Après délibération, tous les protagonistes ont été déclarés coupables d'avoir mis la démocratie en danger.

Cette catastrophe « agro-sanitaire », provoquée par la recherche du profit sans souci de la santé d'autrui, a entraîné des faillites en pagaille. Peu après, j'ai vu un patient, artisan boucher qui, à la suite de la faillite de son commerce, a décompensé une terrible dépression, en se retrouvant à la CMU, sans logement, ni moyen de locomotion. Ces débats m'ont aidée à l'accompagner.

C'était ainsi avec Patrice et compagnie : un sujet de santé publique complexe, ardu, voire rébarbatif devenait limpide, les liens entre santé et politique se faisaient simplement. Ces journées avaient permis une conférence et un débat de citoyens, de haute tenue éthique, qui n'ont, hélas, jamais eu lieu ailleurs.

C'est cette image de Patrice que je garde, habillé en toge noire, auréolé de ses cheveux blancs bouclés, détricotant le dédale des responsabilités et des irresponsabilités. Très sérieux en apparence, mais sans se départir d'un sourire qui le faisait croire ailleurs, alors qu'il était là avec une longueur d'avance, un peu comme le petit prince de Saint-Exupéry.